



Conférence catholique des baptisé-e-s francophones

Communiqué de presse – 3 juillet 2017

Le Comité consultatif national d'éthique a rendu son avis sur l'ouverture de la PMA, procréation médicale assistée – jusque-là réservée aux couples hétérosexuels – aux femmes seules et aux femmes homosexuelles. Depuis, Monseigneur d'Ornellas, dans une tribune au journal *Le Monde* du mercredi 28 juin, « demandait à Emmanuel Macron de ne pas réveiller les passions », tandis que la Conférence des évêques, dans un communiqué daté du 29 juin, adopte une position plus nuancée. Après avoir listé les facteurs d'inquiétude que soulevait cette décision, elle se dit prête à collaborer largement à la révision des lois de bioéthique prévue en 2018.

Le président de la République avait fait de cette libéralisation une promesse de campagne en déclarant : « Ma conviction personnelle est qu'il faut étendre la PMA, au nom de l'égalité homme-femme et du droit à l'accès à une prestation médicale. Mais je respecterai l'avis attendu du Comité consultatif national d'éthique et regarderai aussi l'état de la société et des débats qui s'y jouent pour agir de manière apaisée. » Maintenant que l'avis favorable a été rendu, Emmanuel Macron dispose de l'ensemble de son quinquennat pour le mettre en œuvre.

La Conférence des baptisés, composée d'hommes et de femmes, de célibataires et de couples – à la différence des instances décisionnaires de l'institution Église –, avertie à la fois des avancées que constituerait cette mesure pour les couples de femmes homosexuelles et les femmes seules, et de ses inévitables risques, invite chacun à se faire une opinion éclairée en s'appuyant sur trois attitudes.

La première est de s'informer honnêtement des propositions du CCNE, la seconde de garder à l'esprit les valeurs évangéliques d'accueil de la vie et de souci des plus fragiles, la troisième est d'interroger sa propre expérience concrète des situations évoquées, en tant que parent ou éducateur, ou en s'étant renseigné auprès de psychologues, travailleurs sociaux ou magistrats, ou encore en ayant côtoyé des femmes confrontées à la question de la parentalité homosexuelle, ou des femmes seules affrontées au désir d'enfant. C'est en apprenant à écouter que l'on se construit une opinion. L'intime conviction n'est pas qu'une conviction de l'intime, elle ne se forge que par l'écoute d'autrui.

Loin des slogans simplistes, réducteurs et malveillants qu'ont fait peser les groupes de pression qui ont contribué, dans les années récentes, à cliver dangereusement notre pays, c'est par sa conscience éclairée que chacun est invité à conforter son opinion, comme l'a rappelé le pape François dans *La joie de l'amour*.

La loi sur Le Mariage Pour Tous est désormais inscrite dans les faits. Les esprits de la plupart d'entre nous ont évolué. Et personne ne souhaite plonger à nouveau dans ce climat d'outrances, de suspicions réciproques qui a grandement nui d'une part à la connaissance sereine des enjeux encourus, d'autre part au simple plaisir de la vie commune entre concitoyens.

C'est dire s'il serait inopportun de revenir ou de laisser revenir à ces postures clivantes. C'est dire si les catholiques sont en droit d'attendre de leur institution qu'elle écoute la souffrance des femmes touchées par le désir d'enfant, sans quoi le rappel de principes est vain. Aujourd'hui, le désir de comprendre et le souci de construire sont éminemment nécessaires.

Le Bureau de la Conférence des baptisés, Claude Besson, Michel Bouvard, Martine Fraget Berlet, Loup Monnot des Angles, Jean-Marc Salvanès, Anne Soupa, Paule Zellitch.